

Exception d'inconstitutionnalité/d'inconventionnalité ?

Par **camilledgy**, le **04/11/2015** à **19:17**

Bonjour à tous,
je suis en L2 et je me pose pas mal de question sur mon cours de droit administratif,
notamment : qu'est ce qu'on désigne par exception d'inconstitutionnalité/d'inconventionnalité ?
J'ai beau relire et relire le cours, fouiller les moteurs de recherche juridiques, j'ai du mal à
m'éclairer sur le sujet [smile17]

si vous avez une petite explication, je suis preneuse !! merci d'avance [smile3]